

## Portraits... crachés des gardiens de Dakar

*Le président du Sénégal Macky Sall est fils de gardien et non pas « descendant d'esclaves » comme l'invective son prédécesseur Abdoulaye Wade. Une lueur d'espoir pour les milliers de gardiens qui veillent péniblement sur les richesses de la capitale sénégalaise ?*

Dakar, quartier Mermoz, 8h du matin, le 28 février 2015. Samba vient de passer 24h à sécuriser l'entrée d'un immeuble cosu de ce quartier résidentiel aisé. Il entame une longue marche pour rentrer chez lui, à 6 kilomètres, dans la banlieue. En début de mois, quand il a quelques sous en poche, il prend un « car rapide », un petit bus plutôt lent qui lui fait éviter une grosse heure de marche. Son corps est fatigué et crispé après une journée et une nuit entière assis à surveiller les allées et venues des visiteurs et locataires de l'immeuble. D'habitude, son esprit est las de savoir que dans moins d'une journée, il fera le chemin inverse pour reprendre son poste de garde. Mais aujourd'hui, Samba est en colère.

Quelques jours plus tôt, le 25 février, l'ancien président de la République sénégalaise Abdoulaye Wade a traité son successeur et ancien premier ministre Macky Sall de « descendant d'esclaves », de fils d'« anthropophages ». Une saillie qui aura fait couler beaucoup d'encre et alimenté un climat politique et judiciaire très tendu. Pour certains, les propos de celui qu'on surnomme « Gorgui » (« le vieux » en wolof) sont les signes d'une sénilité naissante : Abdoulaye Wade aura 89 ans en mai. D'aucuns y voient une attaque politicienne déplacée, une rancœur tenace contre celui qui l'a remplacé haut la main à la Présidence en mars 2012. Sans forcément l'excuser, beaucoup comprennent la rage d'un père impuissant face aux démêlés judiciaires de son fils Karim Wade. Celui-ci, qui fut son ministre omnipotent « du ciel et de la terre », vient d'être condamné le 23 mars à six ans de prison ferme et à 138 milliards de francs CFA d'amende (209 millions d'euros) pour enrichissement illicite dans le procès controversé « des biens mal acquis », impulsé par le régime de Macky Sall.

Samba « aime le droit », il aurait rêvé plaider au tribunal. Alors qu'il se préparait à devenir juriste, il a dû arrêter ses études pour soutenir sa famille touchée par le décès de son père. Il a trouvé ce poste de « gardien civil », c'est-à-dire embauché directement par un propriétaire d'immeuble. Le père de Macky Sall n'était ni « esclave », ni « anthropophage », mais il fut lui aussi gardien. Son épouse vendeuse d'arachide. Bref, des petits métiers parmi tant d'autres. Ses origines modestes font de Macky Sall un exemple de réussite au Sénégal et lui donnent un lien particulier avec les couches populaires du pays. Ce qui met Samba en colère dans l'affaire des insultes d'Abdoulaye Wade, c'est tout le mépris qu'elles contiennent envers ceux et celles qui exercent ces professions. Et qu'elles en disent long sur la persistance des exploitations ordinaires qui suscitent, elles, bien peu d'indignation. Omar, son collègue et ami, qui le relayait par tranche de 24 heures, parfois même de 72 heures d'affilée, vient de se faire renvoyer, sans motif ni indemnité : « on assure leur sécurité, on ne dort pas pour qu'ils puissent dormir et du jour au lendemain on te licencie, ce n'est pas humain ».

Ibrahim, lui, se tient debout 12 heures par jour, chacun des sept jours de la semaine. « Agent de sécurité privée », il porte le bel uniforme d'une des nombreuses sociétés de gardiennage de la place. Il ne souhaite pas être pris en photo, de peur d'être reconnu. Pour lui, « le gardiennage au Sénégal, c'est pire que l'esclavage ». Son salaire de 50 000 francs CFA par mois (soit 75€) est bien en dessous des minimas légaux (80 000 francs CFA mensuels pour 56h de travail hebdomadaire). Ce qui lui permet à peine de payer son loyer mensuel de 25 000 francs CFA, ses factures d'électricité et d'assurer un repas par jour à sa famille. N'étant pas déclaré, il ne bénéficie pas de la sécurité sociale, ses moindres économies disparaissent à la première dépense médicale imprévue. Ironie du sort, Ibrahim est en poste devant le siège d'une société française de microcrédit, dont l'objet est d'encourager le développement et les projets individuels. Vu sa situation, il lui est juste impossible d'épargner ou d'emprunter pour créer sur Dakar le petit commerce auquel il aspire. Il souhaiterait vendre des produits issus de la Casamance, sa région d'origine.

Sa chaise sur le trottoir, en une nuit froide d'harmattan, Demba esquivait les attaques des moustiques. Pour autant, il aime son métier qu'il pratique depuis 17 ans : « Les gardiens c'est des gens très nobles. Qui ont choisi de gagner leur vie dignement ». Mais il reconnaît qu'il « n'arrive pas à payer pour l'avenir de (ses) enfants ». Les démarches qu'il a entreprises pour se faire aider auprès du maire de son quartier n'ont abouti à rien. Avec ses

65 000 francs CFA par mois, Youssouf, gardien à Mermoz d'un commerce tenu par une française, explique ne pas pouvoir payer l'école pour son fils de six ans, tout en rêvant pour lui « *d'une vie meilleure* ».

A 68 ans, Diaga était le « *vieux* » du quartier Point E. Pendant 44 ans, il a assuré la garde d'une cité de villas transformée en immeuble haut standing il y a dix ans. Les habitants du quartier appréciaient sa bonne humeur. Des anciens locataires ont même financé des années d'école de ses enfants. Mais les abus reviennent vite : la veille de son départ à la retraite, il apprend qu'aucune cotisation n'a jamais été versée à l'Ipres, la caisse de retraite. Certains copropriétaires essaient de le dissuader de demander ses droits, qui étaient écrits dans son contrat. Histoire d'insulte toujours, d'anciens habitants de la résidence avaient dit à son fils Pierre, alors gardien de nuit, qu'il ne pourrait « *jamais rien faire d'autre que gardien* ». Artiste autodidacte, Pierre s'efforce de démontrer le contraire. Dans une série de peintures, il a mis en lumière les douleurs mais aussi les mérites des gardiens : « *Je préfère qu'on me dise fils de gardien que fils de voleur* ».

Gardien à la Zone B, Souleymane connaît les affronts qui se passent bien de mots : les coups de klaxon énervés des conducteurs de 4x4 pressés qu'on leur ouvre la porte du garage, les absences fréquentes de regards et de remerciements, les courses dispendieuses que l'on doit porter pour un pourboire aléatoire... Dans l'immeuble que garde Djibril au Point E, les dix appartements sont occupés par des riches familles sénégalaises, des entrepreneurs libanais ou des expatriés travaillant dans le secteur du développement. Chacun des loyers de 550 000 francs CFA mensuels équivaut à onze fois son salaire. Pris dans leurs activités et déplacements multiples, la plupart des locataires ignorent que les charges de gardiennage qu'ils payent ne sont presque pas affectées à son salaire. L'agence locative et la société de gardiennage intermédiaire s'en attribuent une large marge. Conséquence parmi d'autres, Djibril ne se peut permettre de prendre des congés. Chaque jour d'absence suppose une retenue de 2500 francs CFA sur sa paye. Quatre mois après la naissance de sa fille en Casamance, il n'a toujours pas pu aller la voir ni la faire revenir avec sa mère sur Dakar...

Au Plateau, le quartier d'affaire agité au centre-ville de Dakar, on trouve des gardiens à presque chaque pas de porte. Abdou est l'un d'eux. Après avoir essayé de nombreux métiers et souvent connu le chômage, il s'est résolu il y a six mois à entrer dans le gardiennage, l'un des rares secteurs qui embauche. Il découvre un métier « *sensible* » où « *il y a des visiteurs qui sont incorrects, qui ne respectent pas votre parole. Ils insistent, ils ne respectent pas les gardiens.* » A quelques rues de là, Jean-Louis, l'un des rares gardiens métis, développe une morale de cette adversité : « *si tu ne me respectes pas, moi, je me respecte moi-même* ». Encore jeune, il espère quitter cette « *vie de calvaire* » au plus vite. Il travaille depuis un an pour une société avec laquelle il n'a « *même pas de contrat* » : « *On n'est même pas reconnu au niveau de l'Etat, si tu as des problèmes où tu vas partir pour plaider ?* »

Parmi les 30 000 gardiens estimés au Sénégal, rares sont ceux qui disposent d'un contrat respectant le droit du travail et d'un recours aux syndicats pour faire entendre leurs causes. Même la société Sagam - qui encadre les horaires, octroie des congés payés et verse ses cotisations sociales - refuse d'organiser des élections syndicales transparentes. Thierno se souvient de l'élection qui s'était tenue fin 2012 : « *le chauffeur et les superviseurs supervisaient le vote dans le véhicule de surveillance* ». L'affaire est depuis portée en justice sans que le syndicat plaignant n'ait pu obtenir gain de cause à ce jour.

Thierno qui est un ancien militaire évoque un projet de convention collective récemment déposé par les syndicats pour étendre le droit du travail à toute la profession et encadrer un métier risqué. « *Les députés, ils devraient aller voir les gardiens. Mais aucun ne l'a fait.* » Il espère que Macky Sall saura appuyer ce projet, qu'il a évoqué en conseil des Ministres fin 2013, et en garantir des résultats concrets, « *comme il l'a fait pour les loyers* » qui ont baissé en 2014. Souleymane confirme ces espoirs : « *Macky est à l'écoute* ». Pour beaucoup de gardiens, l'ultime vexation serait que le fils de l'un d'entre eux ne change rien à leur situation.

Pierre-Emmanuel Billet, 24 mars 2015

Pour plus d'informations sur le sujet : suivez la page Facebook : « *Regardons les gardiens* » :

<http://www.facebook.com/regardonslesgardiens>